



Stratégie générale du 5^{ème} Plan Quinquennal de recherche de l'IMROP

Comme tout établissement de recherche, l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches a une fonction de production et de diffusion de connaissances dans le domaine des pêches et de l'environnement aquatique. Dans sa mission, il répond aux questions posées par les différents usagers de la ressource halieutique et de l'environnement aquatique (administration, professionnels, etc.) au niveau local en maintenant ses activités dans un cadre de développement régional et international de la recherche.

Depuis 1988, les activités scientifiques de l'institut sont organisées au sein de plans quinquennaux déclinés en programmes. Le quatrième plan quinquennal (2003-2007) comprenait cinq programmes dont quatre étaient orientés sur les pêcheries (démersales, pélagiques, artisanales et continentales) et un sur l'étude des écosystèmes. Les résultats récents du sixième groupe de travail de l'IMROP organisé au mois de décembre 2006 peuvent être considérés comme un bilan détaillé des résultats de ses activités. Ils ont été complétés par un bilan réalisé en interne. Ils ont permis de décrire l'état et l'évolution des principales pêcheries et des ressources halieutiques et mettent en avant :

- une chute continue au cours des 25 dernières années des indices d'abondance d'une vingtaine d'espèces démersales principales due essentiellement à une surexploitation des poissons démersaux ;
- une situation préoccupante de l'état des stocks du poulpe malgré la réduction de l'effort de pêche et le renforcement de la surveillance ces dernières années;
- des ressources en petits pélagiques qui se trouvent dans un état d'exploitation convenable, à l'exception de la sardinelle ronde en situation de surexploitation.

Si l'approche par pêcherie des programmes répondait auparavant de manière efficiente aux questions posées par l'aménagement des pêches, elle comporte cependant des limites qui sont liées aux outils de suivi et d'évaluation et encourage peu le développement de nouvelles voies d'investigations dans un contexte qui a considérablement évolué.

Compte tenu de la situation préoccupante de certaines ressources halieutiques, l'intensification de l'activité de pêche nourrit des questions relatives à son impact sur le milieu et les sociétés dans une optique de durabilité. Par ailleurs, le développement de nouvelles activités (exploitation pétrolière, pêcheries émergentes, tourisme et industrie, etc.) est aussi une source de préoccupation environnementale qui dessine les contours d'une situation sensiblement différente de celle de 2002 et qui oblige l'institut à faire évoluer et à repenser sa stratégie de recherche.

Ainsi, l'enjeu du nouveau Plan Quinquennal devient double : combler le manque d'information qui existe sur les écosystèmes aquatiques et développer de nouvelles approches complémentaires de celles qui sont déjà mises en œuvre basées sur l'étude conjointe des écosystèmes, des ressources qu'ils supportent et de leurs usages. Les conséquences directes en sont la nécessité de développer :

- des programmes de recherche intégrés et plus transversaux que les précédents privilégiant l'interdisciplinarité avec une prise en compte importante des dimensions environnementales et sociétales ;
- de nouvelles compétences scientifiques peu ou pas représentées jusqu'à ce jour.

C'est dans ce sens que l'IMROP a élaboré son 5^{ème} Plan Quinquennal et ce, dans le cadre d'une approche participative qui a identifié de façon plus précise les questions posées traduisant le plus fidèlement possible l'expression de la demande de la part des usagers en tentant aussi d'identifier l'évolution les enjeux sur sa durée (2008-2012).

Ainsi, le Plan Quinquennal étoffera le dispositif de suivi et évaluation avec la mission essentielle d'appuyer la décision. Les systèmes de collecte et d'analyse statistique sont déjà en cours de renforcement. Le système de suivi de la pêche artisanale et côtière est opérationnel. Celui de la pêche industrielle est en cours de développement. Enfin, un système d'information environnemental est en projet. Le tout devrait à terme être fondu en un seul et même système d'information. Les évaluations de ressources halieutiques à intervalles réguliers seront poursuivies avec le souci de prise en compte des données environnementales (approches écosystémiques) et sociales avec pour objectif d'améliorer l'avis scientifique et l'aide à la décision en matière de pêche (plans d'aménagement) et d'environnement (aménagement du littoral).

Une priorité sera accordée dans le développement de la recherche cognitive notamment en matière d'étude de la biodiversité et de structure et du fonctionnement des écosystèmes marins. L'acquisition de connaissances sur les écosystèmes et leur biodiversité est devenue indispensable pour la définition et la gestion des usages du milieu marin, notamment pour améliorer le suivi et l'évaluation des pêcheries, de leurs ressources et de l'environnement de façon plus compréhensive. C'est pourquoi, la démarche intégrant différentes approches au sein de chaque programme sera maintenue et développée et ce, afin d'intégrer de façon transversale la notion de « systèmes » biologiques, écologiques et humains dans le processus d'aménagement.

Enfin, la promotion indispensable d'une pêche responsable impose de réfléchir au développement d'une recherche plus technologique orientée vers la valorisation des produits de la pêche, une meilleure sélectivité des engins de pêche et plus généralement le développement de tous les procédés qui permettent de « pêcher mieux tout en pêchant moins ».

Ces éléments de stratégie générale du 5^{ème} Plan Quinquennal de Recherche de l'IMROP seront mis en œuvre au travers de trois programmes :

- Le programme « **Ecosystèmes aquatiques et usages** » aura pour principale mission de développer les connaissances sur les écosystèmes et leurs interactions avec les systèmes sociaux et économiques, notamment en termes d'impact des activités anthropiques et dans une perspective de suivi environnemental et de gestion durable des usages.

- Le programme « **Ressources halieutiques et environnement** » poursuivra les actions d'évaluation des ressources liées à l'appui à la décision avec le souci de développer des activités de recherche qui visent à développer et appliquer de nouveaux modèles et approches incluant notamment les aspects environnementaux pouvant aboutir à des diagnostic plus fiables, plus pertinents et compréhensifs des ressources.
- Le programme « **Systèmes d'exploitation et aménagement des pêcheries** » aura une mission principalement tournée vers l'appui à la décision et définira les modalités de développement d'une recherche technologique autour des trois axes que sont la sélectivité des engins de pêche, l'accompagnement de la valorisation des produits de la pêche et l'accompagnement au développement de l'aquaculture et ce, en partenariat avec la profession.

Conscient des nouveaux enjeux auxquels doit faire face la recherche océanographique et halieutique en Mauritanie, l'IMROP s'est attaché durant ces trois dernières années à réunir des conditions institutionnelles nécessaires à la mise en œuvre d'un nouveau Plan Quinquennal et de ses programmes à partir de 2008 dans des conditions lui donnant les meilleures chances d'atteindre ses objectifs. Il s'agit :

- de l'entrée en fonction de la nouvelle structure de l'institut avec une organisation formalisée autour des programmes de recherche mis en œuvre par les laboratoires avec l'appui des services de soutien et sous l'égide d'un dispositif de coordination scientifique notablement renforcé afin de privilégier les liens fonctionnels et un travail interdisciplinaire ;

- de l'adoption et la mise en application en cours d'un nouveau statut des personnels de la recherche océanographique et des pêches qui permet notamment la création de passerelles avec d'autres institutions comme l'Université de Nouakchott ;

- de l'importance accordée par le Gouvernement mauritanien à la recherche océanographique, importance rappelée lors des derniers Etats-Généraux de la pêche et qui va de pair i) avec les résultats qui en sont attendus sur les dossiers importants que sont le développement durable de la pêche incluant la préservation de l'environnement et ii) avec son financement par l'Etat qui se veut être à la hauteur de ces enjeux ;

- le développement et le renforcement des partenariats, fruit d'un effort important consenti ces deux dernières années, partenariats maintenant formalisés par des conventions avec le souci de les nourrir avec des activités concrètes dans le cadre de projets conjoints dont certains sont déjà en cours ;

- le renforcement des capacités en ressources humaines avec i) le recrutement récent d'une trentaine de chercheurs, ingénieurs et techniciens, ii) les premiers résultats d'une nouvelle politique de formation des cadres et techniciens (laboratoires et services de soutien) et iii) l'investissement dans la formation à la recherche par la recherche qui comprend notamment l'accueil et le co-encadrement d'étudiants mauritaniens et étrangers.

Avant de passer en revue de façon détaillée les différents programmes proposés, les articulations entre objectifs généraux, buts et résultats attendus de l'IMROP, de son 5^{ème} Plan Quinquennal de Recherches et de ses orientations de programmes sont résumés dans le tableau qui suit.

IMROP	5^{ème} Plan quinquennal	Programmes
<p>OBJECTIFS GENERAUX</p> <p>i) Contribuer à la gestion et au développement durable des pêcheries</p> <p>ii) Améliorer la compréhension du fonctionnement des écosystèmes aquatiques</p>		
<p>BUT</p> <p>Mettre à la disposition des autorités et usagers les connaissances nécessaires à la gestion et l'exploitation durables des ressources et milieux aquatiques</p>	<p>OBJECTIFS GENERAUX</p> <p>Mettre à la disposition des autorités et usagers les connaissances nécessaires à la gestion et l'exploitation durables des ressources et milieux aquatiques</p>	
<p>RESULTATS ATTENDUS</p> <p>Acquisition, diffusion et vulgarisation de connaissances approfondies sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La dynamique des ressources halieutiques, leur exploitation et les écosystèmes aquatiques qui les supportent - Les facteurs et mécanismes socio-économiques régissant les diverses filières de pêche et leur impact sur l'économie nationale et le suivi-évaluation des mesures d'aménagement <p>Suivi des écosystèmes aquatiques.</p>	<p>BUT</p> <p>Acquisition, diffusion et vulgarisation de connaissances approfondies sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La dynamique des ressources halieutiques, leur exploitation et les écosystèmes aquatiques qui les supportent - Les facteurs et mécanismes socio-économiques régissant les diverses filières de pêche et leur impact sur l'économie nationale et le suivi-évaluation des mesures d'aménagement <p>Suivi des écosystèmes aquatiques.</p>	<p>OBJECTIFS GENERAUX</p> <p>Acquisition, diffusion et vulgarisation de connaissances approfondies sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La dynamique des ressources halieutiques, leur exploitation et les écosystèmes aquatiques qui les supportent - Les facteurs et mécanismes socio-économiques régissant les diverses filières de pêche et leur impact sur l'économie nationale et le suivi-évaluation des mesures d'aménagement <p>Suivi des écosystèmes aquatiques.</p>
<p>ACTIVITES</p> <p>Développement et mise en œuvre de programmes de recherche sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) l'étude des écosystèmes aquatiques en liaison avec leurs usages ii) l'étude des ressources halieutiques en relation avec leur environnement iii) L'étude des pêcheries sous l'angle des systèmes d'exploitation et de l'aménagement <p>Elaboration et mise en œuvre d'un plan de développement des laboratoires et services de soutien.</p>	<p>RESULTATS ATTENDUS</p> <p>Trois programmes de recherche sont mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) l'étude des écosystèmes aquatiques en liaison avec leurs usages ii) l'étude des ressources halieutiques en relation avec leur environnement iii) L'étude des pêcheries sous l'angle des systèmes d'exploitation et de l'aménagement <p>Le développement opérationnel des laboratoires et fonctionnel des services basé sur les besoins de la recherche et de la demande des usagers : administration et logistique, gestion des ressources humaines, documentation et information scientifique,</p>	<p>BUT</p> <p>« Ecosystèmes aquatiques et usages »</p> <p>Fournir aux autorités et aux différents usagers des informations sur les écosystèmes, en regard :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) des services qu'ils procurent ou peuvent procurer aux usagers ii) des impacts qui découlent de leurs usages, notamment la pêche <p>« Ressources halieutiques et environnement »</p> <p>Fournir aux autorités et aux différents usagers des diagnostics fiables et compréhensifs et des avis scientifiques sur l'état des ressources halieutiques mauritaniennes et sur l'impact de l'exploitation, en relation avec l'environnement et des écosystèmes qui les supportent</p>

IMROP	5 ^{ème} Plan quinquennal	Programmes
	informatique et statistiques.	<p>« Systèmes d'exploitation et aménagement des pêcheries » Fournir aux autorités et aux différents usagers une description dynamique des pêcheries mauritaniennes en rapport avec leur aménagement et informer le processus de décision pour une gestion durable des pêcheries et une meilleure mise en valeur de la production, en support aux orientations de la stratégie sectorielle.</p>
	<p>ACTIVITES</p> <p>i) Activités de recherche - collecte, traitement et analyse des données destinées à approfondir les connaissances sur les écosystèmes, sur les systèmes sociaux et économiques et leurs interfaces (usages et exploitation, notamment pêche) – développement de systèmes de suivi (pêche, environnement)</p> <p>ii) Activités d'appui à la gestion des pêches et de l'environnement – suivis en routine : pêche et environnement – mise à disposition de connaissances scientifiques pour les besoins de l'aménagement des pêches et de la conservation de l'environnement - renforcement de l'assistance technique auprès des professionnels du secteur de la pêche et de l'environnement</p> <p>iii) Renforcement institutionnel - Adaptation des moyens des laboratoires aux objectifs des programmes (moyens matériels et gestion des ressources humaines) - Développement et renforcement des moyens informationnels (systèmes d'information, communication et information scientifique)</p>	<p>RESULTATS ATTENDUS</p> <p>« Ecosystèmes aquatiques et usages »</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La caractérisation d'écosystèmes ciblés en raison de leur intérêt économique et/ou écologique est réalisée 2. Les interactions entre sociétés et biodiversité sont mieux comprises : impact des usages sur les écosystèmes et services rendus par la biodiversité 3. Un suivi et une surveillance des écosystèmes littoraux sont mis en œuvre pour détecter les changements <p>« Ressources halieutiques et environnement »</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les connaissances sur la biologie et l'écologie des principales espèces d'intérêt commercial et/ou écologique sont complétées et approfondies 2. Les diagnostics de l'état des ressources exploités sont produits régulièrement, et affinés en s'appuyant sur les méthodes usuelles et sur le développement de méthodes nouvelles. 3. Les potentiels et les contraintes biologiques liés à l'exploitation des ressources nouvelles sont mieux connus (praires, espèces profondes, ...) 4. Les relations entre les ressources halieutiques et leur environnement sont étudiées <p>« Systèmes d'exploitation et aménagement des pêcheries »</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les dynamiques des différentes pêcheries (industrielles,

IMROP	5^{ème} Plan quinquennal	Programmes
		<p>artisanales, côtières et continentales) sont suivies et analysées</p> <p>2. La dynamique de mise en valeur est analysée par filière et un accompagnement pour l'élaboration des produits est effectué</p> <p>3. Des solutions techniques sont expérimentées et proposées pour le développement de pratiques de gestion durable de pêche et de préservation des habitats exploités en particulier pour les besoins d'élaboration et de mise en œuvre des plans d'aménagement et de conservation</p> <p>4. Des bases sont proposées pour un développement durable de nouvelles pêcheries et l'aquaculture</p>
		<p>ACTIVITES</p> <p><i>Spécifiques à chaque programme</i></p>

